



Luxembourg, le 06.06.2023

## **AVIS Perturbation 2023/453 du 06.06.2023**

**Objet:** Ironman 70.3 à Remich

En raison de l'organisation de la manifestation sportive **IRONMAN 70.3 à Remich** et dans la région mosellane **en date du dimanche 18 juin 2023**, les mesures suivantes seront prises:

- la route du Vin / Esplanade (N.10) et la Place du Marché à Remich seront barrées à toute circulation **entre 07h45 et +/- 21h00** (fin de la manifestation).
- en général le parcours du vélo, qui se déroulera en une seule boucle avec départ/arrivée à Remich, sera barré à toute circulation **entre 7h45 et +/- 17h00** (le barrage des différentes routes concernées sera levé, après le passage des derniers cyclistes).

### **Ligne 311**

- Entre 7h45 et 14h00 toutes les courses concernées auront leur **origine/terminus à Grevenmacher-Gare**.
- Ne seront pas desservis les arrêts de Grevenmacher-Enner der Bréck, -Route de Machtum et la localité de Machtum.

### **Ligne 323**

- Entre 7h45 et 15h00 toutes les courses concernées auront leur **origine/terminus à Gostingen-Am Ënnerduerf**.
- Ne sera pas desservie la localité de Canach.

### **Ligne 326**

- Entre 7h45 et 14h00 toutes les courses concernées auront leur **origine/terminus à Niederdonven-Bei der Kapell**.
- Ne seront pas desservis l'arrêt de Niederdonven-Beim Schmatt ainsi que les localités d'Ahn, Machtum et Grevenmacher.

### Ligne 406

- Toutes les courses d'autobus concernées auront leur origine/terminus à l'arrêt de Remich-Place Nico Klopp.
- Ne seront pas desservis les arrêts de Remich-Gare et –Schoul.

### Ligne 411

- Toutes les courses concernées auront leur **origine/terminus à Stadtbredimus-Centre Sportif**.
- Ne seront pas desservis les arrêts de Stadtbredimus-Dicksstrooss, -Schoul, -Kreizgaass, -Vinsmoselle, -Wandmillen et la localité de Remich.
- L'entreprise concernée sera autorisée d'utiliser des autobus de la catégorie 5.

### Ligne 413

- Toutes les courses concernées du sens Bech-Kleinmacher → Remich seront déviées à partir de Bech-Kleinmacher via la rue de Remich – avenue Lamort-Velter (C.R.152) – rue de l'Eglise – à gauche rue de la Gare – à droite Place Nico Klopp (terminus).
- Toutes les courses concernées du sens Remich → Bech-Kleinmacher auront leur origine à Remich-Place Nico Klopp (**toutes les heures départ à xx.33 h**) et circuleront à gauche via la route de l'Europe - à gauche route de Luxembourg – rue de la Gare - à droite rue de l'Eglise - avenue Lamort-Velter - Bech-Kleinmacher - suite itinéraire normal.
- Ne seront pas desservis les arrêts de Remich-Piscine, -Gare routière, -Maatebiarg, -Belvédère et -rue de la Corniche.

### Ligne 421

- Entre 7h45 et 15h00 les courses d'autobus concernées auront leur **origine/terminus à Oetrange-Gare routière**.
- Ne seront pas desservis les arrêts de de Oetrange-Eiter, Oetrange-Staefeld ainsi que les localités de Canach, Lenningen, Greiveldange, Hëttermillen, Ehnen, Wormeldange et Ahn.

### Ligne 423

- Entre 8h45 et 16h00 toutes les courses concernées seront déviées d'Alzingen via Hassel vers Dalheim – suite itinéraire normal.
- Ne seront pas desservis les arrêts de Syren, Dalheim-Waasserklopp.
- L'arrêt d'Alzingen-Gässel sera transféré vers Alzingen-Trapeneck.
- L'arrêt de Dalheim-Poste en direction de Welfrange sera remplacé par un arrêt provisoire dans la rue «Kettegaass» à hauteur de la maison n° 27.

#### **Ligne 424**

- Entre 8h45 et 16h00 toutes les courses concernées seront circuleront directement de Hassel vers Dalheim – **sans desserte de la localité de Filsdorf** – suite itinéraire normal.
- Ne sera pas desservi l'arrêt de Dalheim-Hossegaass.
- Sera exceptionnellement desservi l'arrêt de Dalheim-Poste (rue Waaserklapp) ainsi que l'arrêt provisoire qui remplace l'arrêt de Dalheim-Poste en direction de Welfrange dans la rue «Kettegaass» à hauteur de la maison n° 27.

#### **Ligne 432**

- Toutes les courses concernées circuleront selon leur itinéraire normal jusqu'à l'arrêt de Burmerange-Résidence Stoffels, puis C.R.150 vers Remerschen – Wintrange – Schwebsingen - Bech-Kleinmacher - via la rue de Remich vers Remich – avenue Lamort-Velter (C.R.152) – rue de l'Eglise – à gauche rue de la Gare – à droite Place Nico Klopp (terminus).
- Toutes les courses concernées du sens Remich → Bech-Kleinmacher auront leur origine à Remich-Place Nico Klopp et circuleront à gauche route de l'Europe - à gauche route de Luxembourg – rue de la Gare - à droite rue de l'Eglise - avenue Lamort-Velter - Bech-Kleinmacher - suite itinéraire normal.
- Ne seront pas desservis les arrêts de Schengen, Remerschen-Ennen am Doref, Remich-Piscine et Remich-Gare.

#### **Ligne 341**

- Toutes les courses de la ligne RGTR 341 seront supprimées.

#### **Ligne 342**

- Toutes les courses de la ligne RGTR 342 seront supprimées.

#### **Ligne 431**

- Toutes les courses de la ligne RGTR 431 seront supprimées.

#### **Ligne 550**

- Toutes les courses de la ligne RGTR 550 seront supprimées.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
**Ministère de la Mobilité et des Travaux publics**  
Administration des transports publics  
Service Transports RGTR

**Copies:** Gare de Luxembourg.  
Permanence, Service Transports RGTR.  
Exploitant(s) RGTR concerné(s).  
Administration(s) Communale(s) concernée(s).